

Compte-rendu du Conseil d'école lundi 16 juin 2025

École élémentaire Édouard HERRIOT - Villeurbanne

Secrétaire de séance : M^{me} LERCH, enseignante

Participants :

Équipe enseignante : Véronique LAFONT, Mylène BOUCHARD, Léa PHILYS, Mathilde BONNEAU, Clément CHAPON, Jocelyne BETRANCOURT, Cécile NORMAND-VALMONT, Nellie LERCH, Anne-Sophie ALEX, Maxime CHAVE, Catherine FAVRO, Laurence DEPRUGNEY, Susana PRORIOI, Natacha GAS, Thierry JACQUET, Urial LANGLOIS, Julie BERNARD, Pauline FLAUDER, Hugo MOTTIN, Marion LE ROY, Camille HUMBERT, Annaëlle SCARPARI, Fanny HINFRAY, Margie DEVINANT, professeur.e.s des écoles ; Jacques PERRENOT, directeur

Mairie : Carole OULGOUGE, coordinatrice péri-scolaire, Gaétan CONSTANT, conseiller municipal

Excusé : Nicolas DAIRON, responsable éducatif de proximité

Représentants des parents : Christelle CALMEJANE-GAUZINS, Rémi BULLION, Naïma MELLAL GASMI, Alice NAOURI, Christian TOURVIEILLE, Aïda DJEMAÏ, Marion OUTTERS, Franck POULARD, Marie PIÉGAY-BULLION, Lauryle GUEKAM, Cédric ROULET, LALE Monia, LAGAY Marion, MBATH Mariella, Rachid AL OWAIRDI

Excusé.e.s : Maria-Soledad STOFFERIS, Aurélie VIOU, Laurianne LESENECHAL, Marion LAGAY, Micheline RAJON, Manon BOREL DE SOUZA, Marie CORONA, Céline GALANDIE, Mélanie FENOUILLET, Foued MEDJABRI, parents d'élèves titulaires

1. Effectifs scolaires et projection sur 2025-2026

On note une diminution d'une dizaine d'élèves par rapport à 2024-2025, imputable à la transformation de l'école maternelle PREVERT en école primaire. Celle-ci intégrera en effet deux classes de C.P. dès la rentrée 2025.

Mouvements d'élèves en cours d'année 2024-2025

Inscriptions

6 nouveaux élèves
(emménagements) :

- 2 C.P.
- 2 C.E.1
- 1 C.E.2
- 1 C.M.1

Radiations

12 départs d'élèves
(déménagements) :

- 4 C.P.
- 5 C.E.1
- 1 C.M.1
- 2 C.M.2

... soit un
solde de - 6

Mouvements d'élèves en vue de la rentrée 2025

6 ou 7 admissions
enregistrées ou annoncées :

- 3 C.E.2
- 2 C.M.1
- 1 ou 2 C.M.2

10 radiations
enregistrées :

- 2 C.E.1
- 3 C.E.2
- 4 C.M.1
- 1 C.M.2

... soit un solde
de - 3 ou 4

	C.P.	C.E.1	C.E.2	C.M.1	C.M.2	U.L.I.S.	
Mathilde BONNEAU	22					1	23
Mylène BOUCHARD	22					1	23
Léa PHILYS	21					1	22
Véronique LAFONT	8	10				1	19
Nellie LERCH		22				2	24
Jocelyne BETRANCOURT		23				1	24
Cécile NORMAND-VALMONT		23				1	24
Anne-Sophie ALEX		23				1	24
Laurence DEPRUGNEY			25			1	26
Sarah LEDUC			25			1	26
Susana PRORIOI			26			1	27
Urial LANGLOIS			12	10			22
Juliette CAUCHON				25			25
Juliette ROCHE				25			25
Thierry JACQUET				26		1	27
Fanny HINFRAY					23	1	24
Julie BERNARD					23	1	24
Pauline FLAUDER					23	1	24
Hugo MOTTIN					24		24
Margie DEVINANT – U.L.I.S. –						8	
à nommer (Marion LE ROY ?) – U.L.I.S. –						8	
Totaux	73	101	88	86	93	16	457

Répartition pédagogique retenue par le conseil de maîtres



Le turn-over demeure assez important sur HERRIOT, y compris compte tenu de la dimension de l'école

A l'heure de la rédaction du compte-rendu, il peut être annoncé que la 19^{ème} classe ordinaire a été préservée, malgré des inquiétudes avant le C.S.A.-S.D. (Comité Social

d'Administration - Spécial Départemental) qui s'est tenu le 24/06, et dans le projet duquel figurait un retrait de classe à Édouard HERRIOT.

2. Evolution de l'équipe pédagogique, mouvement des enseignants et A.E.S.H., présentation de la future directrice de l'école

C'est M^{me} GAS, actuellement enseignante en C.M.1, qui prendra la direction d'Édouard HERRIOT à compter de la rentrée prochaine. Sa connaissance du fonctionnement de notre école, de son équipe, de son environnement, de nombreuses familles et partenaires sont des atouts majeurs pour sa réussite dans ses nouvelles fonctions.

Au jour de la rédaction du compte-rendu, l'ensemble de l'équipe enseignante 2025-2026 est connu, même si subsiste une incertitude quant au maintien très espéré de M^{me} LE ROY sur un des dispositifs U.L.I.S..

Le conseil rend hommage aux futurs retraités (M^{me} FAVRO et M. PERRENOT), ainsi qu'à M. CHAPON, qui a obtenu une autre école de Villeurbanne au mouvement et à M^{me} HUMBERT, qui donne une nouvelle orientation à son parcours professionnel.

Quant aux A.E.S.H., M^{mes} CROS et MÉNAGER ne seront pas à HERRIOT l'année prochaine, rejoignant la nouvelle école primaire PRÉVERT d'où elles venaient. M^{me} LANDOIS prend sa retraite. Les besoins en termes de nombre d'heures d'accompagnement diminuant pour l'année prochaine, ces départs ne devraient pas trop affecter le ratio heures notifiées / heures effectives, plutôt préservé cette année.

Modifications de l'équipe pédagogique		
Arrivées		Départs
• Mathilde BONNEAU		• Catherine FAVRO
• Juliette ROCHE	... remplacent	• Mathilde BONNEAU
• Fanny HINFRAY	numériquement...	• Clément CHAPON
• Juliette CAUCHON		• Natacha GAS
• Margie DEVINANT	... remplace...	• Camille HUMBERT (U.L.I.S.)
• Natacha GAS	... remplace...	• Jacques PERRENOT
Des enseignant.e.s seront nommé.e.s en complément de Mmes ALEX, HINFRAY, BERNARD (à 80 %) et de Mme LEDUC (en congé parental jusqu'aux vacances d'automne, puis à 50 %).		
Les postes U.P.E.2A. et R.A.S.E.D. "E" resteront occupés respectivement par Mmes SCARPARI et DELATTRE.		
Mme CROZET, psychologue scolaire, change d'école. Son (sa) remplaçant.e. n'est pas encore connu.		

3. Périscolaire : bilan de l'année et perspectives, impact des mouvements de grève touchant la restauration scolaire

Les effectifs étaient conformes au projet de début d'année.

Il existe toujours un important turn-over dans l'équipe d'animation, ce qui n'est évidemment pas propre à l'école Édouard HERRIOT.

Concernant la pause méridienne, plusieurs projets ont été menés, en lien avec la cuisine centrale pour les deux premiers :

- x la « semaine anti-gaspi »,
- x les « Petits Gourmets » (un groupe d'enfants teste des repas pour la cuisine centrale),
- x un travail avec une association récupérant les bio-déchets,
- x la « Grande Lessive » (qui a également concerné quelques classes sur le temps scolaire).

Les participants échangent autour du compost et de la difficulté pour les animateurs de prendre en charge une partie de son entretien (voir plus loin / labellisation E3D).

Le nouveau service autonome (au restaurant scolaire de l'école, qui concerne essentiellement les C.P. et les C.E.1) semble donner toute satisfaction, tant du point de vue des élèves que de la limitation du gaspillage alimentaire.

L'année prochaine pourrait voir une évolution de la répartition des classes mangeant sur place et de celles allant au Restotem, les élèves de cycle II représentant une moins grande part des effectifs totaux.

D'autre part, les parents d'élèves regrettent que les conditions de travail liées à l'utilisation de bacs inox aient été citées comme l'une des raisons des récentes grèves. La mairie assure prendre en compte, sur le plan de l'ergonomie des locaux et des matériels utilisés, la prévention de troubles musculo-squelettiques.

Quant au péri-scolaire du soir, une plus grande flexibilité a été introduite pour l'heure de récupération des élèves (17 : 30 / 18 : 00). Des binômes d'animateurs co-existent avec des groupes-classes complets, selon les effectifs et le niveau de classe.

Le taux d'encadrement n'est toujours pas satisfaisant sur le temps d'aide aux leçons.

Le déplacement du bureau du périscolaire de l'élémentaire vers la maternelle (au 2^{ème} étage de surcroît) donne lieu à débat : s'il s'agit d'un avantage pour Zakaria MKEZEZA, coordinateur adjoint, particulièrement en charge de la maternelle, c'est un gros inconvénient du point de vue de l'éloignement de Carole OULGOUGE de la plupart de ses interlocuteurs (directeur de l'élémentaire, enseignants, élèves...) en particulier sur les temps « charnières ».

4. Aménagements, travaux

Réalisé cette année

- Peintures de 5 classes du 1^{er} étage Est
- Remplacement ballon eau chaude salle des maîtres

Décisions actées

- Réfection des couloirs du 3^{ème} étage Ouest (classes de C.M.)

A souligner : le plus apporté par...

- la réorganisation de l'organigramme des services municipaux pour la partie technique.
- l'arrivée de Mme RIVAT à la tête du "Service des Installations Scolaires", qui chapeaute...
 - une unité logistique.
 - une unité "gestion et maintenance"
 - tous les gardiens des groupes scolaires

Les parents d'élèves ont également relevé une amélioration de l'efficacité des réponses de la mairie dans ce domaine.

Il faudra néanmoins relancer deux questions importantes, mettant en jeu la sécurité et la santé :

- la nécessité de mieux

protéger l'aile Est de l'exposition au soleil (volets roulants à réparer, films U.V. à poser sur les fenêtres...) et, d'une manière générale, le confort thermique (ventilateurs au plafond ?), ce qui a été particulièrement mis en évidence par la récente vague de chaleur, ultérieure au conseil d'école.

- Le renouvellement de la demande (déjà ancienne) de pose de projecteurs supplémentaires dans l'allée Nord et la cour de récréation.

Au 22/05/2025 (entretien avec M^{me} RIVAT, la directrice de la maternelle et le directeur de l'élémentaire), les arbitrages concernant les travaux demandés lors des conseils d'école du deuxième trimestre n'avaient pas encore été prononcés.

Le questionnement quant aux visites de fins de chantiers lui a également été remonté (entre autres) au cours de cet entretien.

D'autres demandes anciennes :

- Création de placards dans le couloir du premier étage Est : cet aménagement semble une nouvelle fois remis en cause.
- Réouverture d'une porte de communication entre les salles 307 et 306 (ne semble pas revêtir un intérêt majeur, sauf peut-être dans le cadre du P.P.M.S. "Vigipirate").
- Réfection du grillage séparant l'allée Nord de la cour de l'immeuble situé au 61 – 63 cours de la République (le problème ne relève pas seulement, semble-t-il, du patrimoine scolaire).

5. Climat scolaire dont enquête « Bien-être à l'école » menée au premier trimestre

Cette enquête, menée à la fin du premier trimestre dans toutes les classes à partir du C.E.2 inclus, a révélé un climat scolaire plutôt apaisé globalement, bien que cela soit difficile à apprécier sans pouvoir faire de comparaison avec d'autres écoles (il s'agit en effet d'une enquête proposée nationalement) :

Le principe de cette enquête (théoriquement anonyme, bien que certains élèves aient souhaité faire apparaître leur nom dans le bulletin-réponse) et de son exploitation, était le suivant :

Compter le nombre de réponses 3 et 4 parmi les questions 2 à 8		Compter le nombre de réponses 3 et 4 parmi les questions 11 à 20		Compter le nombre de réponses 2, 3 et 4 parmi les questions 21 à 24	
Total A :		Total B :		Total C :	

Cocher la case selon les valeurs de A et de B + C		Total B + Total C				
		0	1 ou 2	3 ou 4	5 à 7	8 ou plus
Total A	0					
	1 ou 2					
	3 ou 4					
	5 ou plus					

Codage des réponses :		B : Les questions 11 à 20 font partie du chapitre "Comment cela se passe-t-il avec les autres élèves de l'école ?"
1 : jamais		
2 : parfois		
3 : souvent		
4 : très souvent		
A : Les questions 2 à 8 font partie du chapitre "Comment te sens-tu ?"		C : Les questions 21 à 24 font également partie du chapitre "Comment cela se passe-t-il avec les autres élèves de l'école ?" et concernent les jeux dangereux, les atteintes corporelles et le dénigrement en ligne (réseaux).

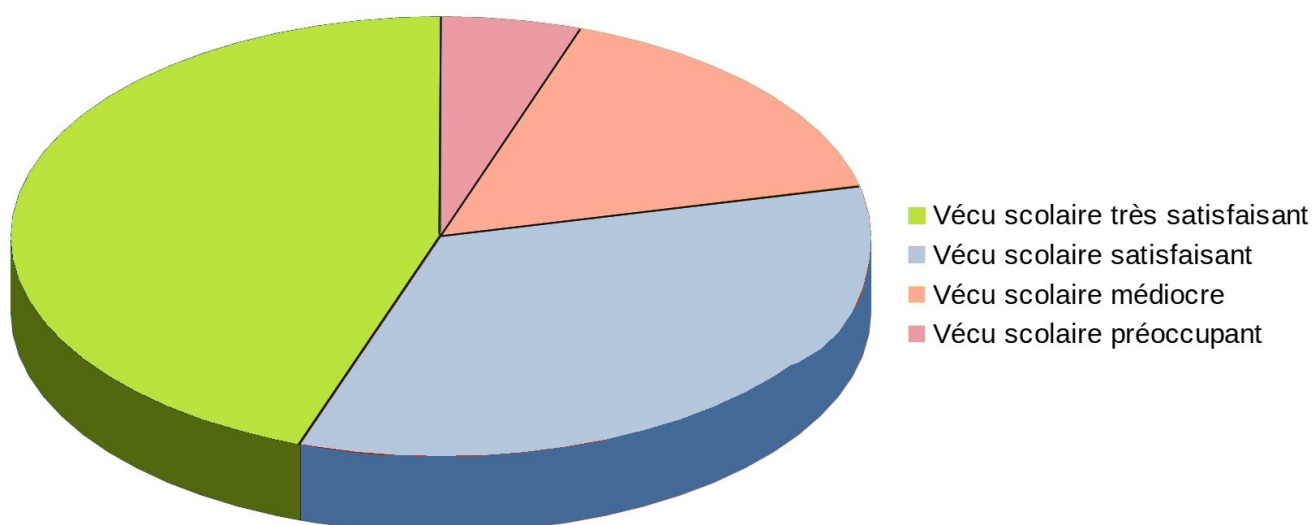
En croisant le nombre de réponses positives pour la partie « A » et celles des parties « B » et « C », on obtient trois grands « profils d'élèves » pouvant être décrits ainsi :

-  : tout se passe au mieux, l'élève a un vécu scolaire très satisfaisant (44,7%).
-  : s'il peut connaître quelques soucis, l'élève connaît néanmoins un vécu scolaire satisfaisant (34,1%).
-  : les difficultés sont plus fréquentes et/ou plus marquantes, le vécu scolaire de l'élève est médiocre (15,9%).
-  : les problèmes ressentis par l'élève sont plus profonds et récurrents, son vécu scolaire est préoccupant (5,3%).

Les 226 réponses collectées se répartissent ainsi :

		Total B + Total C				
		0	1 ou 2	3 ou 4	5 à 7	8 ou plus
Total A	0	101				
	1 ou 2		77			
	3 ou 4			36		
	5 ou plus				12	

Représentées sous forme de graphique, ces différentes situations dessinent ce tableau général :



Sur cette question, le directeur et les enseignant.e.s soulignent l'importance, pour les élèves, de parler aux adultes avant que les problèmes ne prennent des proportions rendant leur résolution difficile. On constate en effet que des difficultés pouvant être qualifiées de bénignes au départ, se transforment en sérieux problèmes lorsque les victimes (ou d'autres enfants, témoins ou mis dans la confiance) tentent de se poser en « redresseurs de torts » sans en faire part aux adultes (enseignants, animateurs, directeur, coordinatrice du périscolaire, infirmière, etc.)

La question des réseaux sociaux est également abordée : malgré l'action menée chaque année à travers la « Semaine pour apprivoiser les écrans », on constate que la fréquentation de sites ou de contenus inadaptés à l'âge des enfants concernés entraîne de graves problèmes. On déplore en effet...

- l'absence de contrôle possible en amont, de la part de l'équipe d'école.
- une traçabilité impossible sur certains réseaux (de type "Snapchat" notamment).
- un impact pourtant notable sur le climat scolaire, notamment dans les grandes classes.

Cela a récemment donné lieu à un mot diffusé à tous les parents de C.M.2 dans les cahiers de liaison. Les parents s'interrogent d'ailleurs sur le fait que cette alerte n'ait pas été étendue au moins aux C.M.1. Le directeur reconnaît qu'en pareil cas, on est souvent partagé entre l'envie de diffuser largement pour prévenir d'autres problèmes, et la crainte de déclencher des « psychoses ». Il constate d'ailleurs que les enfants des rares parents l'ayant appelé à la suite de ces messages n'étaient pas concernés, et étaient dûment protégés des abus d'écrans.

M. CONSTANT indique qu'il ne s'agit pas là d'un problème propre à l'école, mais que la question se pose malheureusement de façon très étendue, quels que soient les milieux sociaux dans lesquels évoluent les enfants.

Les parents d'élèves souhaiteraient qu'une sensibilisation soit amorcée à tous les niveaux de classe, dès la réunion de rentrée. Cela a déjà été fait lors de la réunion à destination des parents de futurs C.P., qui s'est déroulée le lendemain du conseil d'école (17/06/2025), à travers des rappels sur...

- x le respect des âges indiqués pour les programmes et les jeux (rappelons à cet égard que les réseaux sociaux sont interdits aux moins de 13 ans)



PEGI signifie Pan-European Game Information et est un système de classification du contenu des jeux vidéo utilisé notamment en Europe.

PEGI 3 - convient à tous les âges
 PEGI 7 - convient aux jeunes enfants
 PEGI 12 - convient aux enfants de 12 ans et plus
 PEGI 16 - convient aux enfants de 16 ans et plus
 PEGI 18 - Convient uniquement aux adultes

Chaque classification PEGI contient également des avertissements de contenu pour vous aider à prendre une décision éclairée.



- x la nécessité de l'absence de télévision et d'ordinateur dans la chambre.
- x l'accompagnement maximal du temps de fréquentation des écrans et la mise au point de règles claires sur le temps d'écrans.
- x le paramétrage de la console de jeux du salon et du contrôle parental des ordinateurs.
- x vers 8 ans, l'accompagnement de l'enfant à travers des explications sur le droit à l'image et le droit à l'intimité.

Les enseignants se disent volontaires et engagés à poursuivre les actions entreprises, informer largement, tout en soulignant des difficultés, parfois, à ne pas paraître « moralisateurs » ni « intrusifs ».

6. Conditions de scolarisation des élèves en situation de handicap, dont aides humaines

Avec deux recrutements au cours du premier trimestre pour pallier l'absence, sur l'école, d'A.E.S.H. « renforts » dans les dispositifs U.L.I.S., la situation s'est améliorée en 2024-2025. Elle demeure toutefois très fragile du fait du non-remplacement des A.E.S.H. absentes, même en cas de longue maladie, ce qui a été le cas de l'une d'entre elles les 4/5^{èmes} de l'année.

7. Bilan des actions menées en 2024-2025

- La "**Semaine pour apprivoiser les écrans**" a concerné toutes les classes.
- La demande de nouvelle labellisation "E.3D." (École en Démarche globale de Développement Durable) a été examinée par une commission qui s'est tenue à l'école le 19/05/25. Le 1^{er} juillet, le Groupe Départemental Éducation au développement Durable du Rhône a informé l'école qu'elle avait officiellement obtenu la **labellisation "École en démarche de développement durable" (E3D)** au niveau 2 approfondissement. Elle sera prochainement destinataire d'un courrier officiel de la Rectrice avec le diplôme. Ce label vient récompenser l'engagement de l'école en faveur du développement durable, tant dans les actions menées au quotidien que dans l'intégration de cette démarche dans les projets pédagogiques. Extrait du message reçu à cette occasion : « *Votre implication collective – élèves, enseignants, personnels et partenaires – témoigne d'une réelle volonté d'agir pour un avenir plus responsable et solidaire. Félicitations à toute l'équipe pour cette belle réussite !* »

Trois objectifs principaux ont été dégagés par la commission pour l'avenir :

- ✓ Généraliser et pérenniser les actions déjà entreprises.
- ✓ Relancer l'implication des élèves à travers l'institution "d'éco-délégués"
- ✓ Relancer la dynamique partenariale en ré-instaurant un comité de pilotage associant des enseignants, des agents municipaux et d'autres acteurs.
- "**Classes sciences**" pour 3 classes de C.E.2 en partenariat avec "Ebullisciences"
- "**L'Homme, les robots et le numérique**" pour 2 classes de C.M.2 avec "Planète Sciences Auvergne Rhône-Alpes - Fablab l'Atelier"

- **8 classes de découverte à Chamagnieu.** Un immense merci aux parents d'élèves qui se sont dévoués pour accompagner bénévolement certaines de ces classes : le fait de trouver un accompagnateur disponible 24h/24h pendant une semaine demeure en effet un obstacle ou un frein pour de nombreux.ses. enseignant.e.s, en plus de la complexité croissante dans la constitution des dossiers.

8. Projets d'actions 2025-2026, dont classes de découverte (programmation)

Projets déposés avec demandes de financement mairie et intervention de partenaires municipaux ou associatifs

Cycle II

- Danse avec la compagnie "A petits pas" : "Le corps en jeu" (C.P.)
- Chansons à l'école avec l'Ecole Nationale de Musique de Villeurbanne (C.P.)
- Avec la L.P.O. : Ligue de protection des oiseaux : "Comment l'homme influence son milieu" / ZAC Maisons-Neuves (C.E.1)
- Avec EbuliScience : Classes Sciences (C.E.2)

Cycle III

- Avec le théâtre et compagnie de l'Iris : Ateliers théâtraux "Le Petit Prince" (C.M.2)
- Avec "Planète Sciences" : "Classe fleuve Rhône" (C.M.2)
- Avec Planète Sciences : Challenge de robotique (C.M.2)

Inter-cycles

- Avec l'association Teguerer : "Tout vient de toi" (G.S. et C.P.)
- Avec le Théâtre du Gai Savoir : "La petite troupe (M.S. et C.P.)

Classes de découverte à Chamagnieu : 6 classes devraient pouvoir en bénéficier l'an prochain :

- 1 C.P.
- 2 C.E.1
- 1 C.E.2
- 1 C.M.1
- 1 C.M.2

Parmi toutes ces demandes, seules deux (en dehors des classes de découverte) ont été honorées et bénéficieront d'un financement :

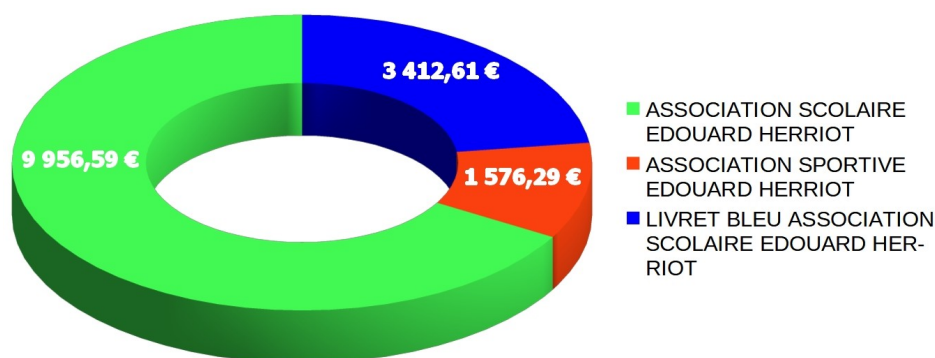
- Avec le théâtre et compagnie de l'Iris : Ateliers théâtraux "Le Petit Prince" (3 C.M.2)
- Chansons à l'école avec l'Ecole Nationale de Musique de Villeurbanne (3 C.P. et C.P./C.E.1)

Projets sans demandes de financement mairie

- "Semaine pour apprivoiser les écrans".
- Actions multiples dans le cadre de la relance de la labellisation E.3D.
- Rencontres sportives U.S.E.P.
- Partenariats "habituels" avec le cinéma Zola, l'espace Tonkin, la M.J.C. Villeurbanne..

9. Bilans financiers, utilisation des moyens alloués à l'école ou des fonds propres

La trésorerie de l'école est dans une situation très favorable, même si des factures sont encore en attente de paiement.



A la date de rédaction du compte-rendu, le compte courant de l'association scolaire affiche un solde créditeur de 7 971,33 €

L'essentiel des fonds collectés auprès des familles au titre des « Sorties et spectacles » aura été dépensé après arrivée des dernières factures. A la date de rédaction du compte-rendu, en voici un bilan :

Date	Intitulé	Classe(s) concernée(s)	N° facture	Montants	
				Crédit	Débit
02/09/23	Solde 2022-2023 et années antérieures	Toutes		0,00 €	
01/10/24	Remise chèques participations familles			1 985,00 €	
09/10/24	Remise chèques et espèces participations familles			770,00 €	
18/10/24	Remise chèques et espèces participations familles			2 992,00 €	
21/10/24	Remise chèques et espèces participations familles			771,00 €	
12/02/25	Remise chèque participation famille			20,00 €	
27/11/24	Remise espèces participations familles			68,00 €	
26/09/24	Visites Musée des Beaux-Arts	C.P.105	1		-30,00 €
03/10/24		C.E.2 204	2		-30,00 €
27/09/24	Séance cinéma ZOLA « We have a dream »	C.M.1 302	3		-81,00 €
04/10/24	Séances cinéma ZOLA « L'enfant qui voulait être un ours »	C.E.1 213	4		-66,00 €
07/10/24		C.P. 105 et 115	5		-126,00 €
07/11/24	Spectacle M.J.C. « Les trois petits vieux... »	C.E.2/C.M.1 307, C.M.2 306 et C.M.1 206	6		-292,00 €
14/11/24	Visites Musée des Beaux-Arts	C.E.1 213	7		-30,00 €
15/11/24		C.E.2 212	8		-30,00 €
21/11/24	Séances cinéma ZOLA « L'île de Black Mor »	C.M.1 302	9		-84,00 €
22/11/24		C.M.1 303	10		-72,00 €
05/12/24	Séance cinéma ZOLA « Ernest et Célestine »	C.P. 207	11		-63,00 €
03/12/24	Spectacle T.N.P. « La méthode du Dr SPONGIAK »	C.E.1 205	12		-115,00 €
09/12/24	Visite Musée des Beaux-Arts	C.E.1 205	13		-30,00 €
08/11/24	Séance cinéma ZOLA « Deviens jury du festival »	C.E.1 112	14		-66,00 €
19/12/24	Visite Musée des Beaux-Arts	C.E.1 112	15		-30,00 €
19/12/24	Spectacle Espace Tonkin « La Déferle »	C.M.2 306	16		-112,00 €
09/01/25	Séances cinéma ZOLA « Sauvages »	C.E.2 212	17		-75,00 €
10/01/25		C.E.1 113	19		-69,00 €
13/01/25		C.E.2 204 et C.E.1 213	18		-138,00 €
13/01/25	Visite Musée des Beaux-Arts	C.E.2-C.M.1 307	20		-30,00 €
14/01/25	Séances cinéma ZOLA « Sauvages »	C.E.2-C.M.1 307	21		-63,00 €
16/01/25		C.E.2 211, C.P. 114, U.P.E.2A.	22		-147,00 €
17/01/25		C.M.1 206	23		-78,00 €
20/01/25	Séance cinéma ZOLA « Chantons sous la pluie »	C.M.2 304	24		-75,00 €
23/01/25	Visite Musée des Beaux-Arts	C.P. 207	25		-30,00 €
27/01/25	Séances cinéma ZOLA « Chantons sous la pluie »	C.M.2 306	26		-66,00 €
31/01/25		C.M.1 302	27		-81,00 €
03/02/25	Séances cinéma ZOLA « Microcosmos, le peuple de l'herbe »	C.M.2 304	28		-75,00 €
06/02/25		C.M.2 305 et 306	29		-144,00 €
07/02/25		C.E. 112 et 205, C.M.1 303	30		-195,00 €
30/01/25	Visite Musée des Beaux-Arts	C.M.1 206	31		-45,00 €
21/01/25	Spectacle M.J.C. « La fabrique de nuages »	C.P. 105, C.E2 211 et 212	32		-276,00 €
11/03/25	Séances cinéma ZOLA « Mon ami robot »	C.E.2 -C.M.1 307 et C.P. 115	33		-129,00 €
13/03/25		C.M.1 206 et C.P. 207	34		-141,00 €
14/03/25	Visite et atelier Musée de l'imprimerie	C.E.2 212	35		-135,00 €
17/03/25	Visite Institut Art Contemporain	C.E.1 213	37		-22,00 €
19/03/25	Visite Institut Lumière	C.M.2 304 et 305	36		-160,00 €
19/03/25	Projection Institut Lumière « Musique de film »	C.M.2 304 et 305	38		-200,00 €
19/03/25	Spectacle Espace Tonkin « Sorcière toi-même »	C.M.2 304 et 305	39		-212,00 €
20/03/25	Visite et atelier Musée de l'imprimerie	C.E.2 211	40		-135,00 €
13/03/25	Spectacle « Une poule sur la Lune »	C.E.1 112 et C.E.2/C.M.1 307	41		-172,00 €
31/03/25	Séance cinéma ZOLA « Mon ami robot »	C.P. 114	42		-57,00 €
04/04/25	Visite et atelier Musée de l'imprimerie	C.E.2 204	43		-135,00 €
10/04/25	Séances cinéma ZOLA « Jiburo »	C.E.1 213	44		-69,00 €
17/04/25		C.P. 106	45		-60,00 €
06/05/25	Participation sécurité rencontre danse Lyon Gême	C.P. 105	46		-24,95 €
15/05/25	Séances cinéma ZOLA « Rouge comme le ciel »	C.M.2 305	47		-72,00 €
16/05/25		C.M.1 302	48		-81,00 €
12/05/25	Ateliers Lyon Nature Parc de la Tête d'Or	C.E.1 112	49		-120,00 €
20/05/25	Séance cinéma ZOLA « Flow, le chat qui n'avait plus peur de l'eau »	C.M.2 304	50		-72,00 €
13/06/25	Sortie « Climb up Lyon Confluence »	C.M.1 206	51		-342,50 €
23/06/25	Spectacle « Arlo et Argh » Espace Tonkin 14/03/2025	C.P. 105 et 106	52		-180,00 €
17/06/25	Atelier « Plantes carnivores » Lyon Nature Parc Tête d'Or	C.P. 207	53		-75,00 €
20/06/25	Visite guidée du zoo Lyon Nature Parc Tête d'Or	C.E.1 213	54		-60,00 €
17/06/25	Atelier Lyon Nature Parc Tête d'Or	C.P. 105, 106 et 114	55		-210,00 €
20/06/25	Séances cinéma ZOLA « Le robot sauvage » »	C.E.1 205	56		-66,00 €
24/06/25		C.E.1 113	57		-63,00 €
02/07/25	Spectacle M.J.C. « La fabrique de nuages »	C.P. 106 et 115, C.E.2 204	58		-244,00 €
Totaux				6 606,00 €	-5 837,45 €
Solde total				768,55 €	

Sur le plan des crédits libres, la situation est la suivante, à la date de rédaction du compte-rendu :

Rubriques	Date	Intitulés	N° facture	Montants	Totaux
Recettes		Solde crédits libres années antérieures		50,77 €	7 115,77 €
	15/11/24	Dotation crédits libres 2024-25 (dont 235,50 € / B.C.D.)		7 065,00 €	
Dépenses :					
1. Assurances	27/01/2025	Avis d'échéance contrat établissement M.A.E.	22	-173,12 €	-173,12 €
2. Photocopieurs (hors papier)	03/10/2024	Consommation copieur ES 4518 (forfait trimestriel)	10	-122,74 €	-1 194,64 €
	10/10/2024	Consommation copieur ES 3518 (forfait trimestriel)	12	-114,55 €	
	13/01/2025	Consommation copieur ES 4518 (forfait trimestriel)	19	-122,74 €	
	13/01/2025	Consommation copieur ES 3518 (forfait trimestriel)	20	-114,55 €	
	07/04/2025	Consommation copieur ES 4518 (forfait trimestriel)	26	-122,74 €	
	16/04/2025	Consommation copieur ES 3518 (forfait trimestriel)	27	-114,55 €	
	02/07/2025	Régularisation arriérés factures 2021 copieurs ES 2508 et ES 3518	33	-360,03 €	
	02/07/2025	Consommation copieur ES 4518 (forfait trimestriel)	34	-122,74 €	
3. Matériel audiovisuel et num.	05/09/2024	Adaptateur H.D.M.I. pour salle 207	4	-9,49 €	-27,45 €
	26/06/2025	Piles pour mégaphone	30	-17,96 €	
4. B.C.D.	26/09/2024	Adhésion Incorruptibles + commande deux sélections d'ouvrages	8	-180,97 €	-256,57 €
	06/12/2024	Sélections d'ouvrages Incorruptibles C.E.1	16	-75,60 €	
5. Matériel pédagogique et sorties éducatives	29/08/2024	Piles boutons pour chronomètres	2	-17,50 €	-528,35 €
	26/09/2024	Avance fichiers maths / C.P. 207 (création de classe non officialisée en juin)	6	-162,80 €	
	26/09/2024	Avance fichiers maths et français / C.E.1 112 (commande « disparue » en juin)	7	-154,16 €	
	13/12/2024	Commande Decathlon / récréations : cerceaux, cordes...	18	-145,10 €	
	13/03/2025	Plants et graines pour projet jardin	24	-48,79 €	
6. Compléments de fournitures (papier...)	29/08/2024	Pochettes plastification A4	1	-23,98 €	-1 670,33 €
	30/09/2024	Pochettes plastification A4 et A3 + papeterie bureau direction	9	-55,96 €	
	28/11/2024	Cisaille – Massicot Dahle (Pro-cisailles)	14	-253,20 €	
	29/11/2024	Cartouches toner couleur imprimante salle des maîtres	15	-91,99 €	
	10/12/2024	Papier repro A4 et A3 Welcome Office	17	-1 097,04 €	
	27/01/2025	Pochettes plastification A4 et A3 + papeterie bureau direction	23	-46,97 €	
	02/06/2025	Papeterie salle des maîtres et bureau direction	28	-101,19 €	
7. Divers (frais de poste, de tenue de compte bancaire, ...)	29/08/2024	Glaçons réutilisables pour poches hématomes	3	-9,40 €	-731,23 €
	25/09/2024	Caisse rangement et papeterie / élections représentants parents d'élèves	5	-70,49 €	
	03/10/2024	Complément enveloppes / élections représentants parents d'élèves	11	-43,98 €	
	14/11/2024	Apéritif conseil d'école n° 1	13	-46,56 €	
	20/01/2025	Affranchissements	21	-21,98 €	
	19/03/2025	Apéritif conseil d'école n° 2	25	-44,65 €	
	03/06/2025	Location salle spectacle C.C.V.A. pour spectacles classes 03/06/2025	29	-196,00 €	
	26/06/2025	Timbres-poste	31	-66,72 €	
	01/07/2025	Glaces « fête d'école »	32	-201,60 €	
	02/07/2025	Jeux fête école (pistolets à eau)	35	-29,85 €	
Total dépenses				-4 581,69 €	
Solde annuel				2 483,31 €	
Solde global				2 534,08 €	

Avant la conclusion du conseil, le directeur remercie chaleureusement les parents, enseignant.e.s, A.E.S.H., agents municipaux, partenaires divers et variés, et bien entendu les 1700 élèves (nombre approximatif) qui ont fréquenté cette école au cours des 12 dernières années, de lui avoir permis de piloter ce paquebot (métaphore maintes fois reprise par de nombreux interlocuteurs) sans trop d'encombres. Il dit son honneur de l'avoir mené, grâce à tou.te.s, à cette étape portuaire sans percussio n d'iceberg ni échouage. Il affirme en transmettre les commandes à sa successeu re avec fierté et confiance...

Un hommage est enfin rendu à M^{mes} DJEMAÏ et GUEKAM, fidèles représentantes des parents d'élèves (la seconde ayant présidé l'A.P.E. dans le passé), dont les plus jeunes filles quittent l'école cette année pour entrer au collège.

La soirée se conclut par un apéritif, malgré l'intrusion préalable d'un étrange et menaçant primate de 2,10 m, heureusement amadoué par le directeur.

